

Autres organismes
La Monnaie de Paris

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Décision n° 2018-30 du 9 avril 2018 portant délégation de signature

Le président-directeur général de La Monnaie de Paris,
Vu le code monétaire et financier, et notamment ses articles L. 121-1 à L. 121-6;
Vu la loi n° 2006-1666 du 21 décembre 2006 de finances pour 2007, notamment son article 36;
Vu le décret n° 2007-259 du 27 février 2007 portant statut de l'établissement public La Monnaie de Paris et modifiant le code monétaire et financier (partie réglementaire);
Vu le décret du 18 avril 2017 portant nomination de M. Aurélien Rousseau aux fonctions de président-directeur général de La Monnaie de Paris;
Vu la décision du conseil d'administration du 7 avril 2017 portant sur les délégations consenties par le président directeur général;
Vu la décision du conseil d'administration du 21 mars 2018 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président-directeur général,

Décide:

Article 1^{er}

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Olivier Decez, secrétaire général directeur des ressources humaines, délégation est donnée à Mme Marguerite Gryba, responsable du bureau d'études à l'effet de signer, dans les limites de ses attributions et au nom du président-directeur général, les décisions de dépenses relatives au respect des règles d'hygiène et de sécurité pour le site de Paris d'un montant inférieur ou égal à 25 000 €.

Article 2

La présente délégation est consentie jusqu'à la date à laquelle la décision du conseil d'administration arrêtant les comptes de l'exercice 2018 de l'établissement sera exécutoire. Elle peut être retirée à tout moment par le président-directeur général.

Article 3

La présente décision est publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 9 avril 2018.

Le président-directeur général,
AURÉLIEN ROUSSEAU

Le directeur général adjoint,
directeur des finances et de la performance,
GILLES DE GOUYON DE COIPEL

Le secrétaire général,
directeur des ressources humaines,
OLIVIER DECEZ

La responsable du bureau d'études,
MARGUERITE GRYBA

Signature sous la mention manuscrite :
« Lu et approuvé, accepte les présents pouvoirs »